

**227**

**CR3**

Projet de construction de réservoirs additionnels  
d'entreposage de produits liquides  
à Montréal-Est

Montréal

6211-16-007

**Projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de  
produits liquides à Montréal-Est**

Liste des requérants

Collectif en environnement Mercier-Est

Une citoyenne de Montréal

La Coopérative Les Rives du Saint-Laurent  
et La Coopérative Le Fleuve de l'Espoir

Le comité parc promenade Bellerive

Un citoyen de Montréal-Est

222

CR.3

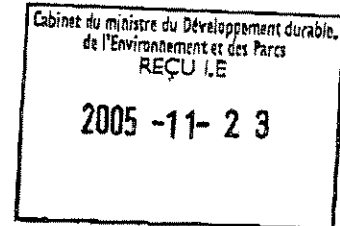
Montréal, le 19 novembre 2005

Projet de construction de réservoirs  
additionnels d'entreposage de produits liquides  
à Montréal-Est

Montréal

6211-16-007

Monsieur Thomas J. Mulcair  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable,  
De l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>ième</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7



**Objet : Demande d'audience publique sur le projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits pétroliers à Montréal-Est par la compagnie Canterm.**

Conscients que la qualité de vie d'un quartier ou d'une communauté dépend largement de l'engagement de ses résidents, des citoyens, des citoyennes ainsi que des organismes du milieu se sont regroupés, il y a une quinzaine d'années, pour former un comité connu maintenant sous le nom de Collectif en environnement Mercier-Est. Le Collectif travaille activement à la promotion des valeurs environnementales ainsi qu'à la défense et à l'amélioration de la qualité de vie de la population de Mercier-Est et de ses environs.

La situation géographique particulière du quartier, à proximité d'une zone regroupant plusieurs industries lourdes, a incité le Collectif à s'intéresser étroitement aux questions touchant la sécurité publique et à s'engager auprès de plusieurs instances industrielles, institutionnelles et communautaires : Comité mixte municipal industriel de l'Est de Montréal (CMMI), Comité de liaison industriel et communautaire (CLIC), Comité ZIP Jacques-Cartier, etc.

Le projet de construction de réservoirs additionnels pour l'entreposage de produits pétroliers par la Compagnie Canterm à distance très rapprochée d'un secteur résidentiel nous inquiète quant à ses impacts sur la sécurité des résidents. Selon l'analyse de risque de l'étude d'impact le scénario du pire cas, la rupture subite d'un réservoir de 150 000 barils d'essence, prévoit un rayon d'impact de 825 mètres. À l'intérieur de ce rayon nous retrouvons trois écoles primaires, un CLSC et un secteur résidentiel densément peuplé.

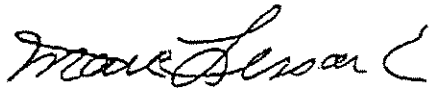
Depuis plusieurs années nous faisons valoir auprès des autorités publiques et des représentants industriels la nécessité d'une zone de transition, esthétique et sécuritaire, entre les secteurs résidentiels et industriels. Ce projet ne nous semble pas, au point de vue de l'urbanisme, favoriser une intégration harmonieuse.

En outre, faut-il le rappeler, la qualité de l'air dans l'est de Montréal est la moins bonne de toute l'île. À titre d'exemple, en 2004 le pourcentage de benzène, constituant de l'essence et puissant cancérigène, a augmenté de plus de 50%. Nous sommes également préoccupés par le manque d'informations sur les émissions atmosphériques passées et présentes produites par la compagnie. La disponibilité de ces données sera d'autant plus nécessaire que le volume de produits pétroliers transitant aux installations de Carterm augmentera de 400%.

Quel sera également l'impact sonore des déplacements accrus de wagons-citernes tout près des résidences et des transbordements plus nombreux de bateaux à toute heure du jour et de la nuit? Quant aux données concernant l'augmentation du camionnage dans les rues du quartier, elles mériteraient, à notre avis, d'être clarifiées.

En conclusion, compte tenu des impacts potentiels de ce projet sur la sécurité et la qualité de vie des résidents de notre quartier, nous vous demandons, Monsieur le ministre, de tenir des audiences publiques.

Espérant une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur le ministre, mes salutations distinguées.



Marc Lessard  
Président  
Collectif en environnement Mercier-Est

Samedi le 3 décembre 2005.

1/6  
Cabinet du ministre du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
REÇU LE

2005-12-07

A.S. M. Thomas J. Mulcair  
Ministre du dev. durable, de l'env. et des parcs  
Edifice Mario-Guyart,  
675 boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage,  
Québec (Québec) G1R-5V7

Objet: demande d'audience publique...

Bonjour, monsieur,

Je suis une résidente de Mercier Est, tout près de la compagnie Canteem. Lors de la séance d'information tenue le 16/11/2005, j'y étais et j'ai vu que plusieurs questions sont demeurées vagues, indéfinies, peu pertinentes. Ils n'ont pas été capables de justifier leurs projet de construction de nouveaux réservoirs à l'audience. Je suis profondément choqué de constater le peu de scrupule vis-à-vis les résidents(es). Comment se fait-il que le gouvernement autorise des compagnies du même type que Canteem s'implantent ou s'agrandissent aux abords de la population? Je sais que l'argent est en cause! Mais, S.V.P., notre sécurité? Notre santé? Notre avenir? Quel héritage donnerions-nous à nos enfants? Qui voudra demeurer dans notre secteur si c'est approuvé?

2/2

Nous avons le plus haut taux de maladies respiratoires dans notre secteur. Santé Canada n'en fini plus de faire des études, de se pencher sur le dossier (je crois qu'ils ont une crampe au cou), rien de leurs côtés dans leurs nombreux rapports ou statistiques prouvent quoi que ce soit. Et les années passent, d'autres entreprises proposent de nouveaux projets techniques etc.

Carterm affirme qu'ils ont des mesures d'atténuation? S.V.P. Y'a des risques à court et moyen terme. Ils étaient là avant nous? Bon, on va pas jouer à qui est voisin de qui!

Le plus important c'est la "Vie".

Carterm produit cette substance, ses camions qui déjà font de la pollution, du bruit 24/24. Le quai Terminal 94 tous ces bateaux sans arrêt qui accostent parfois, même les odeurs et bruits stridents nous perturbent.

Est-ce que Carterm s'en soucie? Permettez moi d'en douter, monsieur. C'est rentable momentanément un point c'est tout. Avez-vous un bon voisinage?

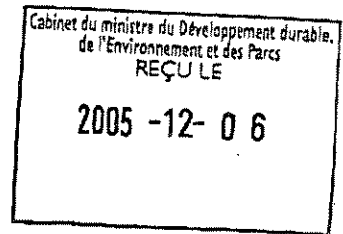
Non et ça c'est la réalité. Je demande donc, S.V.P. Monsieur la tenue d'une audience publique sur ce projet. Merci de votre collaboration.

DE: Mme Célyne Piché

Montréal-Est, le 5 décembre 2005

COURRIER RECOMMANDÉ

Monsieur Thomas J. Mulcair  
Cabinet du ministre  
Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7



Objet : Demande d'audience publique sur le projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits pétroliers à Montréal-Est par la compagnie Canterm.

Monsieur le ministre,

Nous sommes les représentants de deux groupes de citoyens de la ville de Montréal-Est, regroupés dans deux coopératives d'habitation situées dans le quadrilatère des rues Georges V, Notre-Dame et David. Le quatrième côté du carré étant fermé par la voie ferrée du Canadien National et par les terrains de la compagnie Canterm. Nous représentons plus de 338 personnes dont 113 membres engagés dans les coopératives et leurs conjoints, sans oublier leurs 225 enfants et les animaux de compagnie. En d'autres mots tout un quartier dans un petit lopin de terre.

Nous avons rêvé de pouvoir vivre de manière plus agréable en choisissant d'emménager dans ces logements près du fleuve et du grand parc riverain. Nous avons été séduits par les paroles des responsables des organismes du gouvernement, le G.R.T. Bâtir son quartier, la Ville de Montréal et la Ville de Montréal-Est. Nous avons cru que vivre dans un environnement sain avec de grands espaces tout en bénéficiant de coûts de loyers abordables serait le mieux pour nos familles.

Quelle ne fut pas notre surprise de constater le bruit du camionnage, la pollution que cela amène et les vibrations causées à nos maisons. Au fur et à mesure que le temps passe nous ne pouvons que constater la mauvaise qualité de l'air et la pollution qui nous entoure. Même à l'intérieur des logements la poussière s'accumule de façon insensée, la santé des locataires a commencé à être affectée et les enfants sont entourés de gros camions pour se rendre à l'école ou jouer à l'extérieur.

Après environ 2 ans d'habitation dans ces coopératives, nous commençons tout juste à nous adapter à cet environnement et malgré notre grande déception, nous essayons d'accepter les sapins qu'on nous a vendus sans honte. Mais nous sommes capables de faire apporter des améliorations à notre sort et nous travaillons ardemment tous les jours. Nous ne nous avouons pas encore vaincus. Loin de là.

Cependant, ayant été avisés tardivement d'une rencontre d'information au sujet du projet mentionné en titre, nous avons pris la peine d'y assister, dans notre intérêt. Nous avons été stupéfaits et très déçus de prendre connaissance de ce projet d'augmentation des réservoirs de Canterm, et ce à côté de chez-nous, dans notre cour. De plus, les représentants de la compagnie Canterm faussent la vérité en taisant dans leurs documents d'information des faits très importants pour les gens du quartier. La qualité de l'air sera grandement affectée lorsque ces nouveaux réservoirs seront en opération dans 3 ou 4 ans et que les camions et les trains viendront les visiter en plus grand nombre que présentement.

.../2

Projet Canterm, 2/...

Qu'advient-il des citoyens, des personnes, des enfants, lorsque la qualité de l'air sera pire que ce qu'elle est présentement? On sait déjà qu'elle est la pire sur l'île de Montréal actuellement (Voir le Rapport annuel 2004 du RSQA de Montréal).

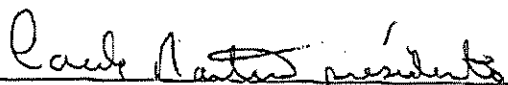
Comment se fait-il que la compagnie Canterm puisse développer son entreprise si près des habitations et des gens? Pourquoi la compagnie n'a pas acheté les terrains sur lesquels les deux coopératives ont été construites? Pourquoi laisser construire des habitations si près des usines et des réservoirs de liquides dangereux?

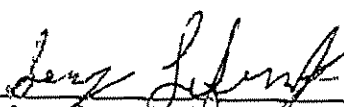
Pourquoi la sécurité des citoyens n'entre pas en ligne de compte aux yeux du gouvernement quand il est temps de planifier des terrains industriels? Qui sera responsable et prendra en charge toutes les personnes qui deviendront malades et qui seront obligées de se faire soigner dans le système actuel de la santé au Québec? Qui assumera les coûts reliés aux pertes de salaires dûs à la maladie des personnes habitants autour des réservoirs?

La ville de Montréal-Est est-elle une ville pour les industries polluantes au détriment des citoyens? Pourquoi conserver des quartiers résidentiels alors? Comment peut-on nous assurer que ces réservoirs ne causeront jamais de désastre écologique ou de catastrophe terrible aux quartiers les plus proches? La préservation des eaux du fleuve a-t-elle été étudiée en rapport avec ce projet?

En conclusion, Monsieur le ministre, pour répondre à toutes ces questions et apporter des solutions responsables et rassurer les gens du quartier, nous vous demandons de tenir des audiences publiques et de faire une enquête sérieuse sur ce projet.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente et espérant une réponse positive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées.

  
Carole Martin, présidente du conseil d'administration  
Coopérative Les Rives du Fleuve,

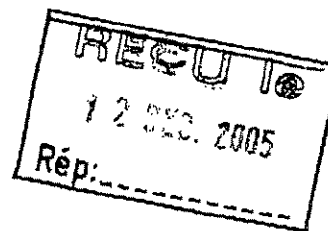
  
Serge Leboeuf, président du conseil d'administration  
Coopérative Le Fleuve de l'Espoir,

CM,SL,ML/md

Copies conformes :  
- Nicole Léger, députée provinciale de Pointe-Aux-Trembles  
- Francine Lalonde, députée fédérale de la Pointe-de-l'Île  
- Collectif de l'environnement de Montréal-Est  
- Solidarité Mercier-Est/Anjou  
- Journal La Presse

Montréal, le 5 décembre 2005

Monsieur Thomas J. Mulcair  
Cabinet du Ministre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage  
675, boulevard René Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7



**Objet : Demande d'audiences publiques sur le projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides à Montréal-Est par la compagnie Canterm Terminaux Canadiens inc..**

Monsieur le Ministre, le Comité du parc Promenade Bellerive est actif depuis les audiences du B.A.P.E. pour le quai récréatif à déversement occasionnel de neige dans le Saint-Laurent en 1982. Bien que nos principales préoccupations soient liées à la protection et à la promotion de ce magnifique espace vert / bleu qu'est la Promenade Bellerive face au parc National des Îles de Boucherville, le comité participe également au sein de notre collectivité à l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement.

Lors des audiences du B.A.P.E. sur l'autoroute Notre-Dame, le comité a présenté un mémoire sur la problématique du camionnage de transit dans les quartiers résidentiels de Longue-Pointe et de Tétéreaultville. Il en a été de même lors de la consultation sur le plan d'urbanisme de la ville de Montréal de 2004, ainsi qu'à la commission sur le transport de la ville de Montréal de cet été. Alors, **partagez nos inquiétudes concernant l'augmentation du nombre de camions citernes au contenu dangereux qui devront circuler sur la rue Notre-Dame entre le tunnel L.H.Lafontaine et la rue Lakefield à travers nos quartiers strictement résidentiels si le projet de Canterm se réalise.**

Lors de la consultation sur le plan d'urbanisme de Montréal, nous avons également proposé des mesures de mitigation en ce qui concerne l'interface industrio-résidentiel aux limites de Montréal-Est et de Tétéreaultville. De même, lors du sommet de Montréal de 2002, les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ainsi que ceux de Montréal-Est, R.D.P. et P.A.T. ont convenu de favoriser davantage la mise en place de zones tampons entre les usages incompatibles afin de réduire les irritants en plus de soutenir les actions visant l'embellissement des abords des zones industrielles. Alors, **partagez notre étonnement lorsque le promoteur Canterm nous dit qu'aucune zone tampon n'est prévue sur le site près du fleuve à proximité du parc Promenade Bellerive et des résidences qui sont limitrophes.**



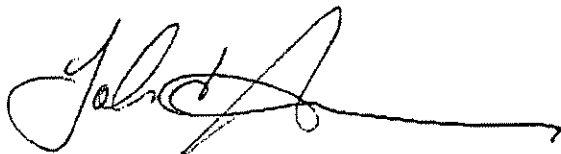
Lors de la présentation à la population d'un projet similaire d'addition de réservoirs de produits pétroliers, la compagnie Pétro-Canada expliquait qu'il y aura une réduction des émissions de composés organiques volatils(cov), notamment le benzène, durant la période d'exploitation. Alors, **partagez notre stupéfaction en apprenant que malgré l'installation planifiée de récupérateurs de vapeurs, la Cie Canterm prévoit une augmentation des émissions dans l'air à partir de 2008.** Soulignons que selon les rapports disponibles, les rejets sur place des composés organiques volatils (cov) ont presque triplé entre 2002 et 2004.

Lors de la séance d'information tenu par le BAPE le 16 novembre dernier, le promoteur nous a répondu que le sol n'a pas besoin d'être compacté sous les futurs réservoirs car au nord de la rue Sainte-Julie le sous-sol offre un support adéquat, celui-ci n'étant pas le fruit de remblayages antérieurs. Alors, **partagez nos inquiétudes à l'égard des impacts potentiels lors du compactage du sol composé de remblais sur le site K-3 au sud de la rue Sainte-Julie, tant pour le bruit, les poussières et les vibrations.**

Quel sera pour notre quartier résidentiel, l'impact sonore généré par les pompes pas très silencieuses des bateaux amarrés chez Canterm, étant donné qu'il y en aura davantage et ce même la nuit!

En conclusion, compte tenu des impacts potentiels de ce projet pour la sécurité et la qualité de vie des résidents de notre quartier; nous vous demandons, monsieur le Ministre, de tenir des audiences publiques.

Espérant une réponse favorable, veuillez agréer, monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Yoland Bergeron  
Président  
Comité parc Promenade Bellerive

Le 9 décembre 2005

Par courriel : [ministre@mddep.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mddep.gouv.qc.ca)

Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable,  
de l'environnement et des parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Qc)  
G1R 5V

**COPIE RÉVISÉE**

Attention Monsieur Thomas J. Mulcair

Monsieur,

Dans le cadre du projet de construction de réservoirs additionnels de Canterm Terminaux Canadien Inc., je désire vous présenter une demande d'audience publique pour les motifs suivants.

Le 30 juin 1975, la Ville de Montréal-Est accordait par résolution # 75-559 à un promoteur du nom de Bernard Gagné Inc., un permis de construction d'un parc de distribution à l'angle des rucs Lakefield et Notre-Dame.

Le ministère de l'environnement n'existait pas à cette date. Aucune séance d'informations ou de consultations n'a été faite sur ce projet. De plus, la résolution n'indiquait pas clairement qu'il s'agissait de construction de réservoirs et aussi l'endroit exact du site. On aurait peut-être dû lire pour cette demande de permis « sur un terrain au sud de la rue Hochelaga, entre les rues Lakefield et Georges V.

Quelques années plus tard (1985-95), la compagnie Olco démantelait tous les réservoirs sur ce site pour des raisons économiques.

« On l'appelle «À Georges V »

Séparé par une vaste zone industrielle, ce petit quartier résidentiel situé à la limite ouest de la Ville de Montréal-Est a été complètement transformé par l'arrivée de deux projets de coopératives d'habitation totalisant 113 nouveaux logements dont 207 jeunes enfants. De plus, plusieurs transactions immobilières ont favorisé l'ajout de jeunes familles avec enfants également à proximité du projet de construction des réservoirs.

Déjà largement défavorisées par la qualité de l'air, par la pollution de la vue et du bruit due en partie par la centaine et plus de camions qui transigent dans le voisinage, je suis convaincu qu'elles le seront davantage si le projet se concrétise.

Contremaître d'entretien du parc des réservoirs d'une raffinerie de l'est de Montréal, j'affirme que peu importe la procédure appliquée, beaucoup de vapeur de produits pétroliers s'échapperont dans l'atmosphère.

Quand la bande d'étanchéité d'un toit flottant d'un réservoir fait défaut, le produit s'introduit sur le dessus du toit, l'accumulation et le poids du liquide le fait caller. Pour le réparer, on doit le vider, installer des plaques d'obturations pour l'isoler, ouvrir les bouches d'entrée, normalement quatre au bas du réservoir et deux autres sur le toit. Par la suite, soit qu'on y installe une pompe mobile pour enlever le reste du produit à la base du réservoir ou on utilise un camion siphon. La prochaine étape est l'installation de ventilateurs pour éliminer les vapeurs restantes à l'ATMOSPHERE. Après quelques jours, si l'endroit est jugé sécuritaire, le responsable en sécurité émet un permis de travail en milieu clos.

L'installation de plaques d'obturation laisse également échapper des vapeurs nocives à l'ATMOSPHERE. A l'occasion, il faut drainer l'eau accumulée au fond d'un réservoir due à la condensation produite par le changement de température. Le drainage se fait à l'ATMOSPHERE. Dans tous les cas, la qualité de l'air en est affectée.

Comme alternative, la construction de ce nouveau parc d'entreposage pourrait être réalisée au nord-est sur le terrain de la compagnie Lafarge Canada Inc. ou plus à l'est sur une partie du terrain de l'ancienne raffinerie Esso Impérial, terrain déjà décontaminé.

Que la Ville de Montréal-Est négocie l'achat du terrain et tenant compte de l'évaluation du coût de décontamination de ce dernier, qu'une zone tampon soit créée avec écran visuel. Favoriser la création de nouveaux espaces verts pour des fins de parc et d'activités récréatives déjà déficientes pour la nouvelle clientèle. Promouvoir le projet de construction du boulevard Bourget afin que cette voie relie l'autoroute 40, direction est ou ouest via le viaduc déjà construit à cette fin, au secteur industriel de Montréal-Est. Le tracé indiqué passe dans la zone industrielle de la ville.

L'intérêt que j'ai développé pour ce projet, fait suite au contact que j'ai eu avec les résidents du secteur lors de ma campagne électorale à titre de candidat indépendant au poste de conseiller municipal (malheureusement je n'ai pas été élu). J'ai été touché par leurs propos axés toujours sur leur environnement. C'est le secteur le plus défavorisé, à ce niveau, à Montréal-Est.

Quel monde réservons-nous à nos enfants, en privilégiant le développement économique plutôt que celui de la famille et son milieu de vie?

On peut également être motivé par un écrit qui nous porte à réfléchir sur nos responsabilités en tant que citoyens. Je le partage avec vous :

*Je voudrais que l'on n'oublie pas combien les membres d'une société doivent pouvoir compter les uns sur les autres, que l'on ait conscience que les petits doivent pouvoir s'appuyer sur les grands, les vieux sur les jeunes et que nous dépendons tous les uns des autres, ici et ailleurs dans le monde. (Monique Simard, Revue Actualité)*

Roland Rhéaume